

## L'AFD EN TANZANIE

### Contexte et cadre d'intervention

La Tanzanie connaît depuis 2000 une croissance dynamique et une relative stabilité macroéconomique. Le pays, richement doté en ressources naturelles et minières, enregistre une croissance de 7% depuis 2000, portée par le secteur des télécommunications, l'industrie minière et manufacturière, le tourisme et l'agriculture. Selon les dernières prévisions du FMI, cette croissance devrait se situer à 7.2% en 2014 et à 7,1% en 2015/16.

Le pays reste confronté à un certain nombre de défis pour réduire le niveau de pauvreté encore élevé, notamment dans un contexte où les perspectives de croissance démographique dans les prochaines années demeurent importantes : en 2013, 21% de la population urbaine - et 66% de la population rurale - n'avait pas accès à un point d'eau amélioré, la couverture du service des eaux usées était de 20% et 18% de la population avait accès à l'électricité

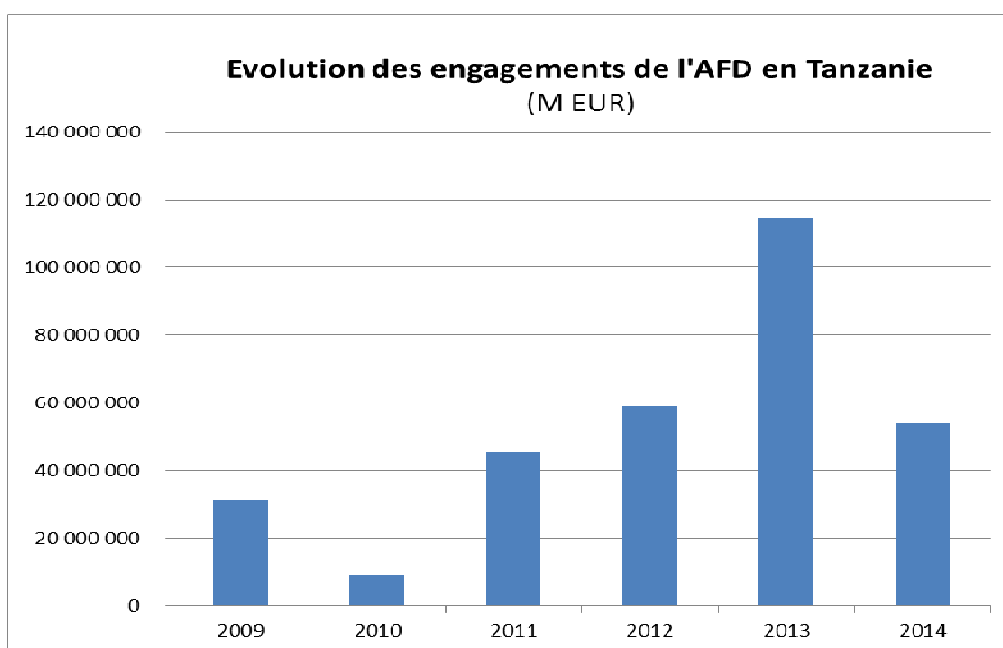
Conformément à son cadre d'intervention régional pour la période 2014 – 2016, l'AFD intervient en Tanzanie en faveur de la promotion d'une croissance durable et de la réduction de la pauvreté. L'Agence accompagne le gouvernement Tanzanien en mobilisant un volume croissant de financements, souverains et non souverains dans des domaines pour lesquels elle bénéficie d'une forte valeur ajoutée.

### L'activité de l'AFD

Le groupe AFD intervient en Tanzanie depuis 1993 à travers sa filiale Proparco. La création de l'agence régionale de Nairobi en 1997 a permis à l'AFD de développer son activité en Tanzanie, où elle a ouvert un bureau en 2007. La Tanzanie est devenue éligible à des prêts concessionnels de l'AFD en 2009, permettant une augmentation significative du volume d'intervention de l'AFD.

Depuis 2009, le groupe AFD a engagé plus de 312 M€ dans des projets d'investissements en Tanzanie principalement sous forme de prêts concessionnels.

Les financements de Proparco concernent principalement le secteur des infrastructures, le secteur financier (lignes de crédit à des banques internationales et locales) et les entreprises (téléphonie notamment).



Les financements de l'AFD se concentrent principalement sur:

- **L'amélioration des systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement**, qui fait l'objet de plusieurs interventions de l'AFD **pour un montant total de 155 M€ depuis 2009**, dans le cadre de l'**approche sectorielle** définie par le Ministère de l'eau avec l'appui de l'ensemble des bailleurs de fonds et dans le cadre de ses interventions régionales autour du Lac Victoria (Tanzanie, Ouganda, Kenya). L'Agence contribue ainsi **au fonds commun multi-bailleurs** d'appui au programme national de développement du secteur de l'eau (prêt de 30 M€ accordé en 2009, prêt de 40 M€ accordé en 2014), accompagné d'une assistance technique auprès du Ministère de l'eau (500 000 € en 2009). L'AFD finance par ailleurs des **projets d'investissements** dans les villes secondaires, en bordure du lac Victoria : Projet d'adduction d'eau potable des villes d'Utete et de Mpwapwa (subvention de 6 M € en 2002), Projet d'adduction d'eau potable des villes de Bukoba et Musoma en bordure du lac Victoria (subvention de 6,8 M€ en 2008, prêt de 40 M€ et 2011), Projet de réhabilitation et d'extension des réseaux d'assainissement des villes des bords du lac Victoria (Mwanza, Bukoba et Musoma) et d'amélioration de l'accès à l'eau potable dans la ville de Mwanza et ses villes satellites (prêt de 45 M€ octroyé en 2012), en partenariat avec la BEI.
- **L'énergie et les transports** pour lesquels l'AFD a accordé en 2013 un prêt concessionnel de 53 M€ à l'Etat Tanzanien pour la réhabilitation de 10 sous stations électriques et du système de communication du réseau de transport de l'opérateur public Tanesco, en cours de formalisation. L'AFD a octroyé en décembre 2014 un prêt concessionnel de 14 M€ pour la ligne électrique dans le nord-ouest de la Tanzanie entre Geita et Nyakanazi, en cofinancement avec la KfW. L'Agence instruit par ailleurs le projet de construction d'une ligne d'interconnexion entre le Kenya, la Tanzanie et la Zambie. Dans le secteur des transports, l'AFD instruit le financement d'un projet de rénovation de l'aéroport de Dar es Salam.

**Dans le cadre de la promotion du secteur privé**, l'AFD a octroyé en 2013 une ligne de crédit non-souveraine de 10 M€ à BOA-Tanzanie, à conditions de marchés, pour financer des projets d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique portés par des promoteurs privés. Une ligne de crédit similaire est déjà en cours d'exécution au Kenya. Ces projets sont accompagnés par un programme d'assistance technique régionale destiné à accompagner les banques et les promoteurs privés dans l'instruction des projets. L'AFD a également octroyé en 2013 un projet de financement de l'extension de l'Hôpital Aga Khan de Dar Es Salam et de création d'un réseau de 30 centres de santé dans le pays (prêt concessionnel non-souverain de 40 M€).

**L'AFD soutient également des projets d'ONG en Tanzanie** : L'AFD a accompagné la création de mutuelles de santé autogérées pour permettre la prise en charge des soins et des médicaments des populations défavorisées, par le Centre international de Développement et de Recherche (CIDR) pour un montant de 492 000€. Elle finance également un projet de corridors socio-écologiques dans la steppe Massaï et la Vallée du Rift au nord de la Tanzanie, avec la Fondation Internationale pour la Gestion de la Faune (848 981€). L'AFD soutient l'éradication des pires formes de travail des enfants dans 11 circonscriptions minières de la région de Geita par Plan International - France pour un montant de 180 000€, ainsi que le programme multi-pays de Médecins du monde pour la lutte contre le VIH.

*Institution financière publique, l'Agence Française de Développement (AFD) agit depuis **plus de soixante-dix ans** pour combattre la pauvreté et favoriser le développement durable dans les pays du Sud et dans les Outre-mer. Elle met en œuvre la **politique définie par le Gouvernement français**.*

*Présente sur **quatre continents** où elle dispose d'un **réseau de 71 agences et bureaux de représentation**, dont 9 dans les Outre-mer et 1 à Bruxelles, l'AFD finance et accompagne des projets qui améliorent les conditions de vie des populations, soutiennent la croissance économique et protègent la planète.*

*En 2013, l'AFD a consacré **7,8 milliards d'euros** au financement de projets dans les pays en développement et en faveur des Outre-mer. Ils contribueront notamment à la scolarisation d'enfants, à l'amélioration de la santé maternelle, à la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, à l'appui aux agriculteurs et aux petites entreprises, au renforcement de l'accès à l'eau, à l'énergie et aux transports. Les nouveaux projets financés contribueront également à lutter contre le dérèglement climatique, en permettant notamment d'économiser 3,3 millions de tonnes d'équivalent CO2 par an.*